

Allocution de René Yangin H'DA, Gouverneur
du district 910 à l'occasion de sa visite au
Wharf club d'Abidjan

CHER PRESIDENT

CHERS AMIS ROTARIENS

58

Il est fait obligation à chaque Gouverneur de visiter chaque club de son district et de faire au cours de sa visite une allocution de 20 à 25 minutes au club.

Ce soir, je voudrais examiner avec vous deux notions qui me tiennent à coeur :

La première c'est le rôle du Gouverneur de district,
La deuxième et la plus importante, c'est la place du rotarien membre du club et la manière de le sélectionner,
Enfin, pour terminer, je mettrai l'accent sur le fonctionnement de votre club.

LE GOUVERNEUR DE DISTRICT N'EST NI PROPHETE, NI INSTITUTEUR,
NI GENDARME.

Le Gouverneur de district n'est pas prophète car, d'une part tout a été dit depuis que le rotary existe et que plusieurs Gouverneurs sont passés avant lui et que plusieurs personnes pensent à l'avenir du rotary, d'autre part et surtout, parce que le R.I. fonctionne de telle façon que les informations fondamentales sont à la disposition de tous les rotariens dès qu'ils le veulent et quand ils le veulent. La bible du rotary qu'est le manuel de procédure, ainsi que toutes les publications et revues, sont à la portée de tous ceux qui veulent les acquérir et les consulter, ainsi le jeune rotarien qui s'intéresse à la littérature de base peut en savoir autant sinon plus que le rotarien qui a plusieurs années, mais qui fréquente son club en dilettante. Le Gouverneur ne peut donc prétendre vous inculquer des idées, fruit de son imagination aussi créatrice soit-elle, car chaque club est roi et le R.I doit s'enrichir des idées et des initiatives de tous les clubs.

.../...

Le Gouverneur de district n'est pas un instituteur pour apprendre à lire et à comprendre les documents de base du R.I. Le manuel de procédure, quoique d'une lecture difficile peut être compris de tous avec un peu d'effort, d'ailleurs sa rédaction s'améliore tous les trois ans, et l'édition de 1984 dont la version française est allégée d'environ cent pages est d'une présentation très agréable et d'une lecture très accessible.

Enfin, le Gouverneur de district n'est pas le gendarme qui fréquente les clubs ^{et distribue des punitions à ceux} qui n'ont pas fait leurs devoirs. Le rotary est composé de personnes majeures, bénévoles, d'une honorabilité indiscutable et d'un bon renom professionnel, qui n'ont pas besoin d'avoir peur du gendarme pour être sages et pour faire leur devoir, ils savent ce qu'ils ont à faire et le font en responsables.

LE GOUVERNEUR DE DISTRICT EST DIRIGEANT DU R.I ET REPRESENTANT DU R.I. DANS SON DISTRICT ET SURTOUT UN CONSEILLER AMICAL ET BIENVEILLANT.

Il est un rotarien comme les autres, choisi par ses camarades de district. Il a suivi une formation particulière à l'Assemblée Internationale et consacre plus de temps que les autres rotariens à sa formation rotarienne par la lecture assidue du plus grand nombre de documents rotariens, de telle façon à pouvoir répondre aux préoccupations des clubs sans prétendre avoir la science infuse. Il doit être plus disponible que les autres rotariens pour se mettre à temps, et à contretemps au service de tout le district. Il doit, en collaboration étroite avec les dirigeants des clubs, diagnostiquer les difficultés et tâcher de trouver les thérapeutiques appropriées à appliquer avec le plein consentement de tous.

.../...

Il est donc à souhaiter qu'il y ait un dialogue franc et sincère en toute simplicité avec les responsables des clubs. Le Gouverneur de district doit maintenir un contact étroit et régulier avec les clubs par la rédaction d'une lettre mensuelle destinée aux Présidents et Secrétaires, mais dont le contenu doit être communiqué à tous les membres. A cet égard, mon souhait souligné dans ma lettre d'Août est que les clubs recevant mes lettres me communiquent leurs observations après les avoir lues.

Le Gouverneur doit également faire une visite officielle aux clubs de telle façon à avoir un contact direct avec tous les membres du club. J'espère donc que ma présente visite sera profitable à nous tous et me permettra de nouer avec les nouveaux rotariens des relations amicales qui demeureront le plus longtemps possible.

SANS LE ROTARIEN MEMBRE, IL N'Y A NI GOUVERNEUR, NI CLUB.

LE R.I en général, et le club en particulier, ne peuvent exister que grâce aux membres de base. Le rotarien est la base de tout club. Il est la personne la plus importante du R.I. car c'est lui qui choisit les dirigeants de son club, qui à leur tour, choisissent tous les autres dirigeants du rotary international. Le R.I. est l'association des rotary clubs, et les rotary ont besoin de membres nombreux et actifs pour exister.

Pour assurer la survie du R.I. il faut donc développer l'effectif de chaque club. Le Président Carlos Canseco a adopté comme thème pour cette année, découvrir un nouveau monde de service. Pour l'application de ce thème, il demande, entre autres choses, à chaque rotarien du district, de présenter un membre potentiel au recrutement. Prenons l'exemple d'un vendeur de voitures pour découvrir quelques recettes de nature à augmenter l'effectif

.../...

Le bon vendeur de voitures doit connaître son sujet, afin de pouvoir répondre à toutes les questions de sa clientèle. En tant que rotariens, sommes-nous en mesure de répondre à toutes les questions sur le rotary que peuvent poser les nouveaux membres éventuels ?

Le bon vendeur doit pouvoir faire preuve de discernement pour identifier les clients valables, il est inutile d'essayer de vendre une voiture à un homme n'ayant pas les moyens. De la même façon, les rotariens doivent faire une étude de marché, afin de ne retenir que des candidats valables, aptes à devenir de bons membres du rotary.

Le bon vendeur doit toujours s'assurer que son produit est constamment en bon état, afin de stimuler l'intérêt de la clientèle. Il en est de même pour le rotary. Personne ne voudra adhérer à un club où il n'y a pas une bonne assiduité aux réunions, ou la camaraderie laisse à désirer et où les conférenciers sont sans intérêt.

Le bon vendeur doit connaître ses clients. Par exemple, pour un jeune client il mettra l'accent sur la vitesse de la voiture, tandis que pour un client plus âgé, il soulignera le confort et la sécurité du modèle. Nous devons faire la même chose au rotary. Pour un nouveau membre éventuel qui s'intéresse à la jeunesse, il faut lui expliquer les programmes du rotary en faveur de la jeunesse : INTERACT, ROTARACT, les Echanges de Jeunes, les Bourses de la Fondation Rotary, les séminaires de formation pour futurs dirigeants. Pour un candidat qui s'intéresse aux problèmes du troisième âge, il faut lui parler de l'action en faveur des personnes âgées.

Enfin le bon vendeur s'efforce de s'assurer que son client est satisfait de la voiture qu'il vient de vendre. Cette attitude est également valable au rotary. Il faut veiller à la formation et à l'instruction des nouveaux membres et faire en sorte que les anciens membres ne quittent pas le club par manque d'intérêt.

La voiture c'est le rotary, l'acheteur est le futur membre du rotary club et bien entendu le vendeur c'est chacun d'entre nous.

Je demande donc à chacun d'entre vous d'être un bon vendeur du rotary. ..

Votre club, notre club devrais-je plutôt dire, car ma lère carte de rotarien m'a été délivrée ici et c'est ici que j'ai fait mes premières armes de rotarien, est après celui de Dakar qui date de 1939, le 2ème club du district, il a 28 ans d'existence. Au cours de sa longue vie, il a fait preuve de dynamisme en assurant son expansion interne pour atteindre le chiffre de 64 membres devenant ainsi le plus grand club du district, en assurant l'expansion externe par le partage de son territoire pour donner naissance à trois autres clubs à Abidjan et en favorisant la création de 5 clubs à l'intérieur. Votre club a donc su partager le rotary avant même que le R.I. n'adopte comme thème "partager le rotary pour servir l'humanité". Grâce à son action dynamique la Côte d'Ivoire compte à l'heure actuelle 9 clubs et devient le pays du district à avoir plus de clubs et dont la voix fait désormais autorité dans toutes les réunions du district 910. Le club d'Abidjan, dans le district en Général et en Côte d'Ivoire en particulier, a une place exceptionnelle que lui confère l'histoire. Dès lors s'impose à lui un certain nombre de devoirs qu'il doit assumer avec beaucoup de sérénité. D'abord, il revient au club d'Abidjan plus qu'à tout autre, le soin de veiller à la bonne marche du district, en veillant au maintien de l'esprit d'amitié rotarienne qui doit régner dans le district et à l'occasion des réunions du district quelque soit l'endroit où celles-ci auront lieu, en veillant à faire prendre un certain nombre de dispositions écrites conformes au manuel de procédure ^{mais} tenant compte des spécificités du district. En effet, après dix ans d'existence notre district ne peut pas continuer à fonctionner au hasard et suivant la volonté de certains anciens dirigeants qui ont une propension facile à invoquer certaines règles

.../...

qui selon eux ont été prises par le district, alors qu'ils n'en fournissent pas la preuve écrite.

Ensuite, au plan de la Côte d'Ivoire le club d'Abidjan se trouve dans la situation du grand frère d'une famille nombreuse qui doit prendre soin de tous ceux qui viennent après lui et qui ont besoin que leurs pas soient guidés dans la vie. Tout le monde sait que les 21000 clubs qui existent à l'heure actuelle dans 159 pays et régions géographiques sont tous autonomes et sont indépendants les uns des autres. Toutefois ces clubs ayant le même idéal de servir ont des liens communs et les autres clubs de Côte d'Ivoire conscients de l'expérience du club doyen et de la part qu'il a prise directement ou indirectement dans leurs créations, sont prêts à se laisser conseiller par lui et attendent de lui qu'il insuffle la force nécessaire pour les rendre tous dynamiques et très cohérents. Le club d'Abidjan doit donc jouer un rôle de locomotive et d'exemple pour entraîner tous les rotariens du district et d'Abidjan.

L'observateur attentif peut se rendre compte que le club d'Abidjan tient bien son rôle. Il a fait élire deux Gouverneurs, le PDG Georges SANGARET et votre serviteur, qui sait mieux que quiconque le rôle du club d'Abidjan dans son choix par le district en Avril 1983 à Freetown.

Le club d'Abidjan mène depuis plusieurs années des actions d'intérêt public de grande valeur. Pour illustrer quelques unes de ces actions je peux citer : le Centre de Santé d'Abobodoumé dont les clés ont été remises au Ministre de la Santé Publique et de la Population le 13 Octobre dernier en présence du député Maire d'Attécoubé, son projet de lutte contre la désertification à l'échelon national, la campagne de reboisement par la création d'une pépinière du rotary à l'occasion de la Conférence Africaine du R.I. de 1985, son projet de réalisation en association avec le ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, d'un diaporama pour sensibiliser le Président du R.I et essayer de faire adopter un programme 3H au bénéfice de la Côte d'Ivoire, ses actions pour les lépreux, etc...et j'en passe.

Parmi les nombreux points forts du club d'Abidjan, je mets l'accent sur cette chance qu'il a d'avoir en son sein des Past Présidents qui sont de très hautes personnalités au plan national, c'est là un atout qui n'a pas de prix et qui mérite d'être utilisé le plus souvent possible pour la solution de certaines difficultés inhérentes à toute organisation comme la nôtre.

Pour terminer j'invite le club d'Abidjan à s'engager dans le concours ayant pour objet de faire un projet spécifiquement africain du 910è district pour découvrir un nouveau monde de service et marquer le R.I. de son empreinte de façon permanente.

VIVE LE ROTARY EN COTE D'IVOIRE POUR QUE VIVE
LE DISTRICT 910.

VIVE LA COTE D'IVOIRE.